

COMMISSION SPORTIVE ET DEVELOPPEMENT

Réunion : du vendredi 18 août 2023 à 14H00 au siège du district à Vesoul

Présidence : M. DROIT

Présents : MM. MALIVERNAY – MANGIN – PRETOT - TRIFIGNY.

Participant (salariés) : MM. BEGEL - BARBIER - MOUGIN – COSSI

Excusés : MM. ENCARNACAO – FIDON - LANCELOT – PRUDHON.

FOOTBALL ANIMATION GARCONS

A) Calendrier général football animation saison 2023/2024 :

Elaboration calendrier général saison 2023/2024, à paraître prochainement.

B) Dates des réunions rentrées du football d'animation

- **Réunion des responsables d'équipes U13 :**
 - o Lundi 28 août 2023 au district de football à 18h30.
- **Réunion des responsables d'équipes U11 :**
 - o Lundi 04 septembre 2023 au district de football à 18h30.
- **Réunion des responsables d'équipes foot à 4 et à 5 (U9/U7) :**
 - o Lundi 11 septembre 2023 au district de football à Vesoul à 18h30.

Un courriel d'information sera adressé aux clubs avec un questionnaire « google form » demandant aux clubs d'inscrire les participants.

C) Organisation générale U13 :

La phase automne est découpée en 3 temps :

1. Coupe U13 (Samedi 09 septembre 2023)

- L'organisation et le tirage au sort seront définis lors de la prochaine réunion de la commission le vendredi 25 août 2023. A noter que seule les équipes 1 de chaque club seront concernées. Une autre coupe sera créée pour les autres équipes.
- Un second tour de coupe aura lieu le samedi 21 octobre 2023.

2. Phase brassages (du 16 septembre au 14 octobre 2023)

- Horaire du début des rencontres : 14h45
- Poules de 5 ou 6 équipes.
- 5 journées programmées pour rencontrer toutes les équipes de sa poule.
- Match de 2 périodes de 30 minutes avec pause coaching de 2 minutes au 1^{er} arrêt de jeu après la 15^{ème} minute de chaque période.
- Réalisation du défi jonglage avant le début des rencontres.
- Classement par addition des points de matchs et barème appliqué pour les défis jonglages.

Brassages intersecteurs :

A l'issue de cette phase brassage, les 3 premières équipes des poules A, B et C (par addition de points des matchs et des points de défis) se rencontreront pour disputer le brassage d'accession en inter secteurs (Gestion Ligue). Les 4 journées sont inscrites au calendrier général. Elles se disputeront sous le format de plateaux à 3 équipes avec 2 matchs de 30 minutes contre chaque adversaire.

3. Début de la phase Championnat (à partir du 04 novembre 2023)

- Horaire du début des rencontres : 14h45
- En principe groupes de 8 équipes en format matchs aller et retour jusqu'à la fin de saison.
- 14 journées au total
- Les 4 premières journées se déroulent pendant la phase automne.
- Les 10 autres journées se dérouleront lors de la phase printemps.
- Réalisation du défi jonglage avant chaque match.
- Match en 2 périodes de 30 minutes avec une mi-temps.
- Pause coaching de 2 minutes lors de chaque période au 1^{er} arrêt de jeu après la 15^{ème}.
- Classement par addition des points de matchs et barème appliqué pour les défis jonglages.

D) Organisation générale U11 :

La phase automne est découpée en 3 temps :

1. Rentrée du Foot (Samedi 09 septembre 2023)

L'organisation de la rentrée du foot sera définie lors de la prochaine réunion de la commission le vendredi 25 août 2023.

2. Phase brassages (du 16 septembre au 14 octobre 2023)

- Horaire du début des rencontres : 13h30
- Poules de 5 ou 6 équipes.
- 5 journées programmées pour rencontrer toutes les équipes de sa poule.
- Match de 2 périodes de 25 minutes
- Réalisation du défi jonglage avant le début des rencontres.
- Classement par addition des points de matchs et barème appliqué pour les défis jonglages.

3. Début de la phase Critérium (à partir du 04 novembre 2023)

- Horaire du début des rencontres : 13h30.
- En principe groupes de 8 équipes en format matchs aller et retour jusqu'à la fin de saison.
- 14 journées au total
- Les 4 premières journées se déroulent pendant la phase automne.
- Les 10 autres journées se dérouleront lors de la phase printemps.
- Réalisation du défi jonglage, conduite ou tir (suivant le programme) avant chaque match.
- Match en 2 périodes de 25 minutes avec une mi-temps.
- Classement par addition des points de matchs et barème appliqué pour les défis jonglages.

4. Pratiques diversifiées

- Festi-foot à 5 le samedi 21 octobre sur inscription à Vesoul.
- Une action à destination des gardiens de but se déroulera à Vesoul le samedi 28 octobre (matin).

E) U9 :

- Date de la rentrée du foot fixée au samedi 16 septembre 2023.

F) U7 :

- Date de la rentrée du foot fixée au samedi 23 septembre 2023.

G) Composition des groupes U13 :

Les groupes ont été composés en fonction des desideratas des clubs.

Niveau 1

Groupe A : 5 équipes

Amance Corre Polaincourt
GJ Sud Haute Saône
GJ Val de Gray
Noidans les Vesoul
Vesoul FC 2

Groupe B : 5 équipes

GJ Sud Haute Saône 2
GJ Val Cerise
Lure JS
Pays Luxeuil
St Loup Corbenay Magnoncourt

Groupe C : 5 équipes

Franchevelle
GJ Haute Lizaine Héricourt
GJ Val Cerise 2
Pays Minier
Vesoul FC

Niveau 2

Groupe D : 6 équipes

2 Vels
4 Rivières
Champlitte
GJ Val de Gray 2
Soing
Val de Pesmes

Poule E : 6 équipes

Entente Gourgeonne/Traves
GJ Sud Haute Saône 3
Larians
La Romaine
Marnay
RC Saonais

Poule F : 6 équipes

Lure JS 2
Melisey
Magny Vernois
Noidans les Vesoul 2
Pays Minier 2
Vesoul AFM

Niveau 3

Groupe G : 6 équipes

4 Rivières 2
2 Vels 2
GJ Sud Haute Saône 4
Monts de Gy
RC Saonais 2
Vesoul FC 3

Poule H : 6 équipes

Amance Corre Polaincourt 2
Colombe
Entente Dampierre sur Linotte/Larians 2
Jasney
Jussey
Vesoul AFM 2

Poule I : 6 équipes

Frotey les Vesoul
Genevrey
GJ 3 Rivières
GJ Val Cerise 3
Jasney 2
St Loup Corbenay Magnoncourt 2

Poule J : 6 équipes

Entente Haute Vallée de l'Ognon/Francheville 2
GJ Haute Lizaine Héricourt 2
Lure JS 3
Melisey/St Barthélémy 2
Pays Minier 3
Villersexel/Esprels

H) Composition des groupes U11 :

Les groupes ont été composés en fonction des desideratas des clubs

Niveau 1

Groupe A : 6 équipes

GJ Val de Gray
Marnay
Noidans les Vesoul
Perrouse
Rioz Etuz Cussey
Vesoul FC 2

Groupe B : 5 équipes

Amance/Corre/Polaincourt
Lure JS
Pays Minier
St Loup Corbenay Magnoncourt
Vesoul FC

Niveau 2

Groupe C : 6 équipes

4 Rivières
La Gourgeonne
La Romaine
Marnay 2
Traves
Val de Pesmes

Groupe D : 5 équipes

Larians
Noidans les Vesoul 2
Rioz/Etuz/Cussey 2
RC Saonais
Vesoul AFM

Groupe E : 5 équipes

Fougerolles
Frotey les Vesoul
Pays Luxeuil
Vallée du Breuchin
Vesoul FC 3

Groupe F : 5 équipes

Franchevelle
GJ Haute Lizaine Héricourt 1
Magny Vernois
Melisey/St Barthélémy
Pays Minier 2

Niveau 3

Groupe G : 6 équipes

2 Vels
4 Rivières 2
Champlitte
GJ Val de Gray 2
GJ Val de Gray 3
Val de Pesmes 2

Groupe H : 6 équipes

Dampierre/Linotte
Larians 2
Marnay 3
Monts de Gy
Perrouse 2
Perrouse 3

Groupe I : 6 équipes

Amance/Corre/Polaincourt 2
GJ 3 Rivières
Fougerolles 2
Jasney
Jussey
St Loup Corbenay Magnoncourt 2

Groupe J : 5 équipes

Colombe
RC Saonais 2
Vesoul FC 4
Vesoul Racing
Villersexel/Esprels

Groupe K : 5 équipes

Entente HVO / Pays Minier 4
Francheville 2
Lure JS 2
Melisey/St Barthélémy 2
Pays Minier 3

Le Président de la commission sportive et développement
Reynald DROIT

RAPPEL :

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des RG de la FFF. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.